

Mairie

80B Allée de la mairie

07360 St Fortunat sur Eyrieux

Tél. : 04 75 65 23 96

Courriel : mairie@saintfortunat.fr

016/2026 - Registre 8

ARRÊTE MUNICIPAL

Interdisant le stationnement au Parking du Tennis du lundi 16 mars 7h au vendredi 20 mars 19h

Le maire de la commune de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux,

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée, complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et 83-8 du 7 janvier 1983,

Vu le décret 82-389 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et des organismes publics de l'État dans les départements,

Vu le code des collectivités territoriales,

Vu le Code de la voirie routière,

CONSIDÉRANT les travaux d'aménagement destinés à l'implantation de nouveaux conteneurs semi-enterrés sur le point de collecte existant situé au **parking du Tennis**, réalisés par la société **Christian FAURIE TP**, prévus du **lundi 16 mars 2026 au vendredi 20 mars 2026** ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, pour assurer la sécurité des usagers et permettre le bon déroulement des travaux, d'interdire le stationnement sur le parking concerné ;

ARRÊTE

Article 1 :

Le stationnement de tout véhicule est **interdit sur le parking du Tennis du lundi 16 mars 2026 à 7h00 au vendredi 20 mars 2026 à 19h00**, afin de permettre la réalisation des travaux d'aménagement pour l'installation de conteneurs semi-enterrés.

Article 2

La signalisation réglementaire nécessaire à l'application du présent arrêté sera mise en place par **les services municipaux**.

Article 3

Tout véhicule en infraction avec les dispositions du présent arrêté sera considéré comme **gênant**, conformément à l'article R.417-10 du Code de la route, et pourra faire l'objet d'une mise en fourrière aux **frais de son propriétaire**.

Article 4

Les services de **Gendarmerie** sont chargés de veiller à l'application du présent arrêté.

Article 5

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- la **Gendarmerie des Ollières-sur-Eyrieux**,
- le **SDIS de Privas**,
- les **services techniques municipaux**.

Fait à Saint-Fortunat Sur Eyrieux, le 11 mars 2026

Le Maire,

Christian FEROUSSIER

